



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100158

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 12789
N/REF : 1/09/2025 50H11 C:004400 I:19289
V/REF : 202/61410301

**SDC 'Le Bellevue Bât M'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST**

IMMEUBLE : LE BELLEVUE BAT M
23/24/25, RUE MOZART
BATIMENT M
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 22 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : BAT M - LOCAUX V.O/CONTAIERS - CONTACTER CHANTEMESSE 04 78215824 OU
06 82993315

MOTIF : Intervention quadrimestrielle

Donneur d'ordre : M. O. PAUTET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Nettoyage de poubelle(s) et/ou de local(aux) vide-ordures

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE :

- 3 LOCAUX V.O, 6 CONTAINERS GRIS DE 240 LITRES ET 3 CONTAINERS VERTS

3 FOIS/AN

INTERVENTION DU 20/10/2025

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule de nettoyage haute pression 0 a 120 bars avec son équipage.

Nettoyage et désinfection du(des) local(aux) vide-ordures et/ou des poubelles.

Application de produits désinfectants agréés et conformes a la norme NF T72-151.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1/ 3	Nettoyage container(s)/locaux stokage	1	336,26	112,08

LTC SAS - 6, rue Léonard de Vinci - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 609 808 €

RCS. LYON B. 324 265 230 – TVA intracommunautaire FR65324265230

Tél : 04 78 79 43 43 - Fax : 04 78 79 43 40 - centreappels@ltc.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0813 981 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100158

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

TOTAL H.T.	112,08
T.V.A. a 10,00%	11,20
TOTAL T.T.C.En EURO	123,28

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.